

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME SEPTIÈME

---

1888

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1888

## LES SÉPULTURES DE SOLUTRÉ

RÉPONSE A M. G. DE MORTILLET

PAR M. L'ABBÉ DUCROST

Dire à un savant qu'il s'est trompé est chose toujours pénible, et quelquefois présomptueuse, car la vérité est souvent difficile à découvrir; et le doute alors indique une certaine largeur d'esprit. Aussi n'avons-nous pas l'intention d'accuser M. de Mortillet d'erreur, nous voulons simplement signaler les inexactitudes que renferme son article, très ingénieux d'ailleurs, sur les sépultures de Solutré, en rétablissant les faits tels que la suite de nos travaux nous les ont fait connaître.

Ces inexactitudes sont dues principalement à son éloignement de la station qu'il n'a pu étudier que superficiellement, dans deux ou trois courses déjà bien anciennes à Solutré. On a beau avoir un regard d'aigle, ce n'est point en si peu de temps qu'on peut se rendre un compte exact d'un gisement aussi complexe, à moins qu'on ne soit de la trempe de ce savant qui disait un jour devant M. Arcelin et moi : « Toute ma science est de n'avoir rien appris, au moins je n'ai pas de préjugés ! »

Nous tenons avant tout à faire remarquer que nous n'appartenons à aucune école; que nous n'avons jamais eu d'autre but que la recherche de la vérité; que nous n'avons aucune théorie préconçue; que nous croyons avant tout, en matière scientifique, à l'autorité lumineuse et souveraine des faits.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que nous avons commencé nos fouilles presque en même temps que MM. Ferry et Arcelin, il y a plus de vingt ans; que nous habitons depuis quinze ans le village de Solutré; et que pas un coup de pioche n'a été donné sans que nous n'en ayons connu les résultats.

La station de Solutré est une station en plein air reposant sur les marnes du lias supérieur. Il résulte des coupes que nous avons

faites avec M. Arcelin sur toute la largeur du *Cros-Charnier*, coupes conservées dans un livre spécial où nous avons consigné jour par jour le résultat de nos découvertes, que du moment où ces marnes dénudées et ravinées par quelque grande invasion des eaux ou même par des pluies torrentielles ont été de nouveau recouvertes par quelques centimètres de débris arrachés à la montagne, l'homme a pris possession de ces pentes. Sa présence est rendue évidente par de petits foyers contenant quelques ossements de chevaux et quelques débris de rennes, des silex grossièrement taillés en forme de lames et des éclats informes qui ont pu cependant être utilisés.

Des foyers analogues, à l'état sporadique, se rencontrent dans une épaisseur de 2 mètres au milieu d'un éboulis sans consistance. A mesure qu'on s'élève, les ossements de chevaux augmentent jusqu'à former une véritable couche continue, souvent très étendue mais généralement peu épaisse.

Le terrain qui les recouvre est stérile. Nous ne retrouvons les traces de l'homme qu'à 1,50 au-dessus de ces ossements de chevaux qui constituent avec les foyers dont nous avons parlé, la couche la plus ancienne de la station.

Ces vestiges de la présence de l'homme consistent en débris d'alimentation ou débris de cuisine formant des amoncellements considérables d'une épaisseur moyenne de 0,50, où le cheval domine, quoique nous y ayons rencontré des ossements de rennes une partie de défense de mammoth, quelques restes d'*Ursus spelæus* et autres représentants de la faune quaternaire.

Que ce soit là des débris de cuisine, il est difficile d'en douter. Les os brûlés et réduits en fragments, souvent d'une ténuité extrême, ont une telle ressemblance avec ceux que nous trouvons dans les foyers, qu'il est impossible de voir dans ces débris autre chose que des restes de festin et des balayures. La découverte d'une vertèbre, traversée violemment par une pointe en silex, indique que ces chevaux étaient des produits de chasse destinés à l'alimentation,

A ces amas de chevaux correspondent des foyers plus anciens que ceux de l'âge du renne. Ils sont situés autour de ces amoncel-

ments et au même niveau qu'eux. Ils renferment de nombreux débris de la faune quaternaire, beaucoup plus d'ossements de chevaux que de rennes, un grand nombre de lames et de grattoirs en tout semblables à ceux de l'époque solutréenne, mais la pointe de lance ne s'y rencontre jamais. Au-dessus de ces ossements et de ces foyers, le terrain ne renferme plus dans l'espace de 1,50 en hauteur aucun débris; viennent ensuite les foyers de l'époque dite solutréenne auxquels je ne m'arrêterai point, parce qu'ils ont été très souvent décrits. Enfin, bien au-dessus d'eux et presque à la surface du sol nous trouvons des flèches à ailerons et des débris de l'époque néolithique.

Cet exposé de l'état du gisement est très importante.

Deux faits principaux en ressortent que nous allons chercher à mettre en lumière :

1° Existence de la stratification des couches quaternaires à Solutré;

2° Caractère tout particulier de la station de Solutré, qui ne rentre complètement dans aucune des classifications de M. de Mortillet.

La stratification des couches quaternaires à Solutré ne peut être sérieusement contestée. Indépendamment des nombreux visiteurs qui ont pu s'en convaincre en visitant nos fouilles, quarante membres de l'*Association lyonnaise* des sciences naturelles ont vérifié, dans une excursion faite à Solutré en 1875, l'exactitude des faits que nous venons d'énoncer. Voici le procès-verbal de cette visite inséré dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*.

« Chaque membre de l'Association a pu se convaincre qu'il y avait à Solutré une véritable stratification, c'est-à-dire une succession de couches portant toutes les traces du passage de l'homme; que quelques-unes de ces couches étaient fort anciennes, de beaucoup plus anciennes que celles de l'âge du renne. Le désir des explorateurs était de voir cette vérité partagée par le plus grand nombre en laissant à chacun la liberté d'en tirer les conclusions qu'il jugerait convenables touchant l'ancienneté de l'homme sur la terre. Ce désir a été largement rempli; les excursionnistes sont partis con-

vaincus, très satisfaits de leur visite, exprimant tout haut leurs sympathies pour nos travaux.»

Notons que parmi les excursionnistes un grand nombre étaient très aptes à juger de la valeur des travaux qu'ils étaient venus visiter. Citons quelques noms plus connus : Chantre, Guimet, Chauveau, le docteur Rollet de l'Isle, l'avocat général Flouest, l'ingénieur de la ville de Lyon Gobbin, l'ingénieur en chef des mines dans Saône-et-Loire Juttier, les commandants d'artillerie Pravaz et Capitain, etc.

La station de Solutré, station en plein air, tandis que la plupart des autres stations de l'époque dite solutréenne se rencontrent dans des grottes ou des abris sous roche, a un caractère tout particulier qui la différencie des autres gisements et lui rend difficile l'adaptation à la classification de M. de Mortillet. Cette classification qui a rendu, disons-le hautement, de réels services, en fixant les idées, et en établissant des jalons absolument nécessaires si on veut se reconnaître dans le vaste champ préhistorique, se changerait facilement, si elle était appliquée à la rigueur, en véritable lit de Procuste.

Ainsi, à Solutré la couche la plus inférieure ne contient avec des ossements de chevaux et de rennes que des silex grossièrement taillés, sans aucun instrument chelléen. A quelle époque convient-il de la rapporter ? La couche correspondant aux amas de chevaux contient tous les instruments de l'époque dite solutréenne, moins la flèche et la pointe de lance. Les grattoirs ont la même finesse de retouche que ceux de l'époque solutréenne et n'en diffèrent sur aucun point. Cependant le gisement est plus ancien que celui dit solutréen, et par sa position stratigraphique, et par le caractère de sa faune qui est franchement quaternaire et dont les représentants sont de beaucoup plus communs qu'à l'époque stratigraphiquement postérieure. Si elle ne contient ni flèche, ni pointe de lance, en revanche, elle renferme des os habilement travaillés, des andouillers de rennes percés d'un trou comme les bâtons de commandement, des pendeloques ornées de traits ou d'incisions variées, des perles en serpentine et en saussurite ? Les coquillages percés d'un trou de suspension ne sont point rares : et cela non point dans un terrain douteux, mais dans des foyers en place, considérables,

contenant une épaisseur continue et étalée de 10 à 15 centimètres de débris de cuisine de toutes sortes, ainsi que d'innombrables silex.

Quant à l'époque solutréenne proprement dite, la flèche à pointe de lance prend toutes les formes, depuis la forme acheuléenne jusqu'aux flèches à rudiments d'ailerons : M. de Mortillet peut se souvenir que j'ai fait passer toutes ces formes sous les yeux du Congrès de Lyon, en 1873. Rien ne lui servira de nier la provenance; les faits sont là, évidents, palpables, indéniables; or rien n'est brutal comme un fait. Je ne nie pas que les flèches et pointes qui ont fourni à M. de Mortillet son type solutréen ne soient les plus nombreuses, mais elles ne sont point seules. Ces faits, j'en conviens, ne s'accordent pas absolument avec les théories de M. de Mortillet, mais il n'est pas en mon pouvoir de les modifier. En entrant dans ces détails, qui peuvent paraître oiseux au premier abord, mais me semblent indispensables pour l'intelligence de ce qui va suivre, je n'ai aucune intention d'attaquer M. de Mortillet, je veux démontrer seulement que l'assimilation complète de Solutré avec les autres stations synchroniques, ne peut s'appuyer sur les faits.

Nous avons hâte d'en venir à la question des sépultures.

La station de Solutré est située au pied d'un abrupt qui domine la région, abrupt qui, par sa forme pittoresque, avait sans doute attiré les populations primitives, à la recherche d'un campement. Bien des peuplades se succédèrent sur cet emplacement choisi. Les chasseurs de rennes n'étaient point venus les premiers : ils furent remplacés par les hommes de l'époque néolithique; à ceux-ci succédèrent les Gallo-Romains; puis les conquérants burgondes s'en emparèrent à leur tour. Une charte ancienne de l'abbaye de Cluny nous apprend que le roi Raoul avait des possessions à Solutré. Étant encore duc de Bourgogne, il avait, suivant une tradition locale, fait creuser dans le roc le fossé qui servit dans la suite de défense au château féodal perché sur le sommet de l'abrupt. Lorsque la féodalité se constitua aux dépens des prérogatives souveraines, le château de Solutré passa du domaine royal à celui des comtes de Mâcon. Donné aux évêques de cette ville par le roi

Philippe-Auguste, repris par les comtes, tombé plus tard aux mains des Armagnacs et repris par les Bourguignons, il fut démoli en 1434, d'après les ordres du duc de Bourgogne. Plus d'un combat eut lieu au pied de ces hautes murailles et le sol environnant fut jonché de cadavres. Les squelettes ne sont donc point rares au Cros-Charnier et on comprend qu'il faille procéder avec une attention scrupuleuse si on ne veut point opérer de confusion.

De plus, il y a eu glissement du sol tout entier de la station sur les marnes sous-jacentes. D'après des documents authentiques que nous avons découverts à Solutré, dans les papiers de la famille Larochette, le mouvement principal qui a changé le relief du Cros-Charnier et des vignes situées sur la pente ne remonterait qu'au milieu du siècle dernier. Je laisse parler le chroniqueur avec sa naïveté et ses incorrections : « L'an mil sept cent soixante-huit et le douze du mois d'octobre, il est arrivé à Solutré un événement des plus terribles que l'on puisse voir dans le monde, c'est-à-dire un éboulement de terrain par l'abondance des pluies et le gonflement des sources qui a donné occasion au terrain de descendre depuis le pied de la roche jusque sur le puits du hameau du quartier des Bulands. Et a commencé le 12 du mois d'octobre et a cessé le 15 du même mois, et ce terrible événement a submergé quatre bâtiments et a bouché le chemin de Mâcon à la Grange-du-Bois. Et de peur de la même ruine de nos bâtiments, nous avons tous déménagé; mais Dieu merci, nous n'avons eu que la peur. Le grand chemin se trouve solide et arrête la course du terrain, dont il se fait une élévation sur le devant. Mais les pluies ont cessé et cela a cessé aussi de descendre plus loin. Et Monseigneur l'évêque de Mâcon s'est transporté sur les lieux pour voir cet événement terrible. »

On aperçoit très bien, depuis le monticule du Cros-Charnier, le mouvement ondulatoire produit par le glissement dans les vignes situées au-dessous, mais le mouvement a été circonscrit de toutes parts par les chemins au-dessous desquels le terrain conserve sa pente naturelle. Le petit monticule du Cros-Charnier, qui est séparé de l'abrupt par une petite vallécule, est le résultat de ce glissement

ou plutôt de l'arrêt produit par la rencontre du chemin qui a résisté à l'entraînement général.

Quant au glissement dont parle Malte-Brun, et qui aurait eu lieu en 1806, il n'a pas laissé de traces appréciables; il a peut-être simplement lézardé une maison située au sud-ouest du Cros-Charnier, au lieu dit en *Gaudelon*, et légèrement dévié les murailles de la perpendiculaire.

Nous connaissons tous ces faits bien avant M. de Mortillet et nous ne les avons jamais perdus de vue dans la suite de nos fouilles.

Nous avons étudié avec le plus grand soin les conséquences du premier glissement. Voici ce que nous avons constaté :

1° Tout le terrain a descendu en bloc depuis le milieu de l'abrupt tel qu'il est actuellement constitué, jusqu'au chemin de Solutré à la Grange-du-Bois.

2° Les couches n'ont pas été dérangées et n'ont point perdu leur position relative et la stratigraphie est restée intacte, surtout au charnier situé assez loin de l'obstacle qui a arrêté le glissement. Là, le terrain s'est élevé assez pour *submerger* quatre maisons, ce qui ne suppose pas d'ailleurs une bien grande élévation.

3° Les foyers ont suivi le mouvement ondulatoire sans être disloqués. C'est ainsi qu'ils ont pris souvent la forme de cuvette, lorsque le glissement, suivant la direction du parallélogramme des forces, a rencontré transversalement les vallécules du lias raviné préalablement au dépôt des éboulis de la montagne. Ainsi encore a eu lieu un changement de niveau sans nuire aucunement à la stratification. Je m'explique : Supposons deux foyers ou si l'on veut deux sépultures de la même époque, situées au même niveau avant le glissement : l'une en suivant le mouvement général s'est trouvée arrêtée sur le sommet d'une petite colline sous-jacente; tandis que l'autre est restée en arrière dans la vallécule. Lorsque les pluies, les gelées, les pieds des bergers et des troupeaux auront comblé la dépression, ce qui demande un espace de temps très peu considérable, comme j'ai pu maintes fois m'en convaincre, l'un des foyers sera à une bien plus grande profondeur que l'autre, quoique tous deux cependant soient synchroniques.

C'est cette différence de niveau qui avait embarrassé les premiers explorateurs de la station; c'est ce qu'il était difficile de saisir avant les grandes coupes de fond que nous avons pratiquées M. Arcelin et moi; c'est ce que M. de Mortillet ignore, et c'est ce qui a produit dans son esprit une étrange confusion, autrement inexplicable. M. de Mortillet confond tout : sépultures sur foyers, sépultures néolithiques et sépultures mérovingiennes ou carlovingiennes.

Je ne connais qu'une sépulture qu'on puisse attribuer avec quelque probabilité à l'époque néolithique. Le squelette était dans la terre, sans entourage d'aucune sorte, à l'ouest du Cros-Charnier et en dehors de ce monticule justement célèbre. Près de la tête était un vase à quatre anses fait à la main, que la plupart des experts rapportent à l'âge néolithique.

Le Cros-Charnier au contraire renfermait un grand nombre de tombes formées de dalles brutes, placées sur champ et recouvertes par des dalles semblables, de manière à figurer une sorte de caisson. Il ne m'est jamais venu à l'idée de considérer ces sépultures comme préhistoriques. On y trouve quelques rares silex qui ont été ramenés du sol quand on l'a creusé, d'ailleurs l'usage de placer des silex votifs à côté des morts était encore commun à l'époque mérovingienne. Ces silex ne prouvent rien. Mais on n'y a jamais trouvé ni foyer, ni mobilier préhistorique. Ces tombes sont aussi bien conservées au milieu du Cros-Charnier que sur les bords. Malgré le glissement le caisson n'a point perdu sa forme et n'a point cessé de protéger les ossements qu'il renferme.

Nous arrivons ainsi laborieusement, et après avoir déblayé un certain nombre d'obstacles, aux sépultures sur foyers, les seules qui soient à nos yeux de l'époque dite solutréenne.

Je parlerai d'abord des découvertes qui me sont personnelles. J'ai découvert la première sépulture en 1868, en dehors du Cros-Charnier proprement dit, dans la terre Sève, à environ 1<sup>m</sup>,40 de profondeur. L'épaisseur du foyer était d'environ 0<sup>m</sup>,30. Il était entièrement composé de cendres noirâtres contenant dans un mélange confus des instruments de silex, éclats, grattoirs, perçoirs; des os de rennes concassés pour en extraire la moelle; des instruments

de pierre et d'os, marteaux, percuteurs, etc. Ce foyer avait à peu près la forme elliptique et était presque complètement circonscrit par une rangée de dalles brutes posées à plat qui dépassaient légèrement le niveau des débris. Vu l'admirable conservation de ces débris, l'aspect de la cendre, qui était très noire et semblait n'avoir point été soumise à l'influence des agents extérieurs, je conjecturai que ces dalles servaient de base à une cabane ; je livre la conjecture pour ce qu'elle vaut. Sur ce foyer et ces débris de cuisine était étendu un squelette dans la direction de l'est à l'ouest. Près des mains se trouvaient de chaque côté de belles pointes de lances, des flèches très finement retouchées, une valve de grande janire, percée d'un trou de suspension et une foule d'autres objets parmi lesquels une figurine en pierre tendre représentant un renne. Tout autour de ce foyer remarquable gisaient 70 à 80 bois de rennes, une tête presque toute entière de ce même animal, une molaire d'*Elephas primigenius* et une mâchoire inférieure presque entière, ainsi que plusieurs os longs, des restes de loup, d'ours, d'hyène des cavernes, de renard, de loutre, etc.

En 1868 et en 1869, trois autres foyers furent fouillés sous mes yeux. Un seul contenait une sépulture. Le crâne avait été désagrégé complètement par une racine, je ne pus recueillir que la mâchoire.

Depuis 1874, j'ai mis au jour d'autres foyers, surtout lorsque je faisais pratiquer de concert avec M. Arcelin la grande coupe transversale du Gros-Charnier. L'un de ces foyers se trouvait à peu de profondeur au-dessous du sol actuel, ayant été ramené par le glissement à la partie supérieure d'une petite colline marneuse ; l'autre a une assez grande profondeur au fond de la vallécule. Les crânes ont été recueillis : ils sont tous fortement dolichocéphales. Dans tous ces foyers analogues comme composition à celui de la terre de Sève, nous avons retrouvé au milieu des débris de cuisine des pierres plates ou dalles posées l'une sur l'autre : entre elles se trouvaient en plus grande abondance les cendres, les ossements brisés et concassés ; c'est autour d'elles qu'on avait d'avance la certitude de rencontrer plus nombreuses les flèches, pointes de lance et autres

épaves de l'époque solutréenne. Ces dalles superposées formaient comme de petits foyers dans le foyer principal. Nous avons nommé ces dalles des pierres de foyer. Mais une preuve incontestable qu'elles n'avaient point eu pour destinée primitive de former un caisson pour protéger un mort, c'est que ces même dalles se retrouvent dans tous les foyers de l'âge du renne qui ne contiennent point de sépultures, c'est que non seulement elles se retrouvent dans ces derniers, mais encore et dans les mêmes conditions dans les foyers plus anciens et en dehors du Cros-Charnier. D'ailleurs même au milieu du Cros-Charnier, les caissons sont à peu près intacts et n'ont pas été disloqués.

Or, je le demande, si ces squelettes n'appartiennent point à l'âge du renne, à quel âge appartiennent-ils? Les ensevelisseurs auraient donc creusé la terre jusqu'à ce qu'ils aient rencontré la couche des foyers et des débris de cuisine qui la constituent, pour y déposer leurs morts! Ces squelettes sont-ils de l'époque néolithique? Mais où sont les témoignages? Où est le mobilier de cette époque?

Dans tous les cas, il me semble avoir au moins démontré d'une manière rigoureuse que ces sépultures ne sont point de l'époque à laquelle M. de Mortillet les attribue. Les considérations que nous venons de présenter tireront une nouvelle force de l'exposé sommaire des fouilles de MM. de Ferry et Arcelin.

Ces deux savants explorateurs ont rencontré, comme moi, des sépultures gisant dans la terre libre du sous-sol ordinaire, mais comme les débris de silex ou d'ossements qu'on peut rencontrer autour d'elles se trouvaient préalablement dans le sol, et que rien ne vient les dater d'une manière certaine, nous n'avons pas à nous en occuper.

Les sépultures dans des caissons ont été dans le principe regardées par MM. de Ferry et Arcelin, comme appartenant à l'âge du renne; nous n'avons jamais partagé cette manière de voir.

Quant aux sépultures sur foyers, ils en ont découvert un grand nombre dans des conditions identiques à celles que j'ai déjà signalées, et ils ont su parfaitement en reconnaître le caractère et la valeur. Dès 1868, M. Arcelin écrivait à M. de Mortillet :... « Tous

ces squelettes reposent invariablement sur des foyers de l'âge du renne, au milieu même de la cendre et des débris. Ils est bien à remarquer que le niveau des foyers est très variable; tantôt on les rencontre à plus de 2 mètres de profondeur; tantôt à moins de 0<sup>m</sup>,50. Les sépultures suivent ces oscillations de niveau. D'où cela provient-il? Est-ce un effet du hasard? Y a-t-il au contraire une relation intentionnelle entre les sépultures et les foyers? Je vous livre le fait tel qu'il est sans oser conclure. Mais je ne vous cache pas que je suis très porté à voir là, les sépultures de la tribu de l'âge du renne. Car après tout elles doivent être quelque part. Il est vrai que nous ne trouvons plus les dalles des premières tombes. Mais n'y aurait-il pas eu deux modes de sépulture? »

A cette époque ni M. de Ferry ni M. Arcelin ne connaissaient le glissement qui avait dérangé le niveau des sépultures, mais ils avaient signalé ce changement d'une manière très exacte et avaient parfaitement remarqué que les sépultures sur foyers n'étaient point entourées de dalles; il semble que M. de Mortillet aurait dû s'en souvenir.

Dans un mémoire adressé au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui se tenait en 1868 à Norwich, MM. Arcelin et de Ferry s'exprimaient ainsi : « Les sépultures sur foyers offrent un grand intérêt. Elles sont réunies en grand nombre et de manière à se toucher presque toutes sur l'emplacement même des débris de cuisine. La plupart des foyers supportent un ou plusieurs squelettes, dont la profondeur est en relation directe et constante avec la profondeur du foyer lui-même. Quelques-uns de ces squelettes sont même complètement dans les foyers. Si, par exemple, le foyer commence à 0<sup>m</sup>,60 de la surface actuelle, le squelette est à cette profondeur; si le mort est à 1<sup>m</sup>,50 ou à 1<sup>m</sup>,60, le foyer alors n'apparaît qu'à ce niveau. Les individus se trouvent tantôt dans l'axe du foyer lui-même, tantôt par côté. Ils reposent sur le dos, les jambes étendues et les bras rapprochés du corps. Un cadavre pourtant a fait exception à cette règle; car, déposé à côté d'un foyer, il avait le bras gauche étendu sur celui-ci, faisant ainsi un angle droit avec le reste du corps. Il résulte de la position même des squelettes sur des foyers ou des amas de dé-

bris plus ou moins coniques, que les corps ne sont jamais dans une position horizontale, mais inclinés à droite ou à gauche, les pieds ou la tête plus haut ou plus bas, comme s'ils avaient glissé sur d'anciennes déclivités. »

Le manque d'horizontalité des squelettes accuse le glissement dans les vallécules sous-jacentes, et les explorateurs, comme l'indique leur langage, avaient pressenti ce glissement, mais les cadavres étaient ensevelis en grand ordre, et on se demande avec stupefaction où M. de Mortillet a découvert que dans le second groupe comprenant les sépultures sur foyers « le squelette se trouve dans les positions les plus imprévues et les plus extravagantes, les os souvent refoulés les uns sur les autres, sans régularité aucune, toutes les sépultures variant de la manière la plus fantaisiste ». Nous sommes en droit de demander : Où se trouve la vraie science, et où est la fantaisie ?

Dans le même mémoire, MM. de Ferry et Arcelin constatent qu'un grand nombre d'os paraissent avoir subi l'action d'une certaine chaleur. Il présentent, comme les débris de chevaux des magmas, des taches bleuâtres, blanchissent rapidement, happent fortement à la langue et sont couverts de petites papilles, d'esquilles et d'excroissances qui ont paru au D<sup>r</sup> Pruner-Bey provenir « d'une chaleur d'ailleurs peu intense ». Et ils concluent : « 1<sup>o</sup> que les squelettes sont invariablement étendus sur les foyers non remaniés, quelle que soit la profondeur de ces foyers. Il serait étrange qu'à une époque postérieure et après l'enfouissement des foyers, on se soit fait en quelque sorte une loi d'enterrer par-dessus ces foyers, et de creuser les fosses d'inhumation jusqu'à leur rencontre, de façon que certains corps reposant presque à la surface, d'autres se trouvent enfouis à 2 mètres de profondeur ; 2<sup>o</sup> qu'un grand nombre d'os de squelettes portent des traces de brûlures. Ce qui vaut une étiquette et prouve d'une façon irréfutable que les corps ont été déposés sur les foyers mal éteints et encore chauds avant leur enfouissement par conséquent ; ce qui indique en même temps la cause de cet enfouissement et la raison de ce terrain rapporté. Il fallait bien recouvrir et protéger les morts dans leur dernier sommeil. »

Ces conclusions sont aussi les nôtres. Par deux fois M. de Mortillet en a formulé de semblables : en 1868, lorsqu'il écrivait dans les *Matériaux* : « Dans le milieu du mois d'août 1868, j'ai visité la station de Solutré avec MM. de Ferry et Arcelin, et je dois dire que, sur le terrain, ils m'ont entièrement gagné à leur cause pour ce qui concerne la date des sépultures qu'ils ont découvertes. »

En 1873, lorsque l'Association française vint à Solutré, M. Arcelin avait fait préparer, sur son terrain et par ses ouvriers, une nouvelle fouille qui devait être achevée en présence des membres du Congrès. Il se proposait de démontrer l'évidence d'un mode de sépulture, la sépulture sur foyer dont l'existence avait été contestée. Les résultats qu'il avait annoncés furent pleinement vérifiés, et les personnes qui avaient jusque-là conservé des doutes sur la réalité des sépultures sur foyer se rendirent à l'évidence de la démonstration. M. Broca put dire en présence de M. de Mortillet, au Congrès de Lyon, dans la séance d'anthropologie du 25 août 1873 : « Il y a un fait qui ne peut plus être mis en doute, et dont la constatation a été faite une fois de plus, il y a deux jours, en présence de la plupart d'entre nous : c'est qu'une partie des sépultures de Solutré remontent à l'âge du renne. Ce sont là les sépultures dites *sur foyer*. L'une a été explorée par nous avec le plus grand soin ; nous y avons reconnu de la manière la plus évidente l'exactitude de la description donnée depuis plusieurs années par MM. de Ferry et Arcelin, exactitude vérifiée d'ailleurs dans les fouilles récentes de M. l'abbé Ducrost. » Non seulement M. de Mortillet ne protesta pas, mais quelques jours après, un incident ayant été soulevé : la découverte dans la fosse où le squelette avait été exhumé par M. Broca, en présence des membres de l'Association française, d'une phalange humaine entourée d'un anneau de bronze et verdie par lui, — M. de Mortillet répondit à M. de Quatrefages qui demandait une enquête : « Je repousse l'enquête, parce que la vérité est toute faite, aussi bien que possible, mieux faite que s'il y avait enquête. »

D'après M. de Mortillet, l'enquête ne pouvait porter sur la sépulture qui ne pouvait être contestée, mais seulement sur les

personnes qui avaient recueilli la phalange humaine, ou sur la phalange elle-même. En faisant une enquête sur les personnes, disait-il, nous y gagnerons deux ou trois contradictions de plus; nous ne nions point l'existence de la phalange, le tout est de savoir d'où elle vient. Or elle ne peut venir du foyer en question, parce que dans ce niveau inférieur, où les silex taillés et les débris de rennes abondent, on n'a jamais rencontré de bronze. Il rappelait ensuite le soin avec lequel M. Broca avait recueilli le squelette, ainsi que sa propre intervention : il avait séance tenante fait enlever tout le sol de la sépulture, avec ossements et foyer, ne laissant absolument rien; il pouvait donc affirmer que le doigt et l'anneau avaient dû glisser de la partie supérieure du sol.

M. de Mortillet n'a qu'à consulter le procès-verbal de la séance de la Société d'anthropologie du 6 novembre 1873. Comment se fait-il après cela que M. de Mortillet vienne apporter comme preuve de sa nouvelle manière de voir, l'existence d'un anneau de bronze trouvé auprès d'un squelette du second groupe comprenant les squelettes sur foyer? Et pour en finir avec ses nombreuses inexactitudes, pourquoi invoque-t-il la présence de poteries dans ces foyers de l'âge du renne, lorsque M. Arcelin a plusieurs fois déclaré que les débris trouvés étaient si rares et si ténus qu'ils pouvaient fort bien s'être introduits par les fentes du terrain, et ne pouvaient pas par conséquent être attribués aux foyers de l'âge du renne? Pour mon compte, je n'en ai pas rencontré.

La plupart des membres du Congrès adoptèrent les conclusions de M. Broca : « En laissant de côté les sépultures récentes, burgondes ou gallo-romaines, — disait M. Cazalis de Fondouce, rendant compte du Congrès de Lyon, dans la *Revue d'anthropologie*, — on reconnaît à Solutré des sépultures dans la terre libre sans rapport avec les foyers, des foyers sans sépultures, et enfin des sépultures juxtaposées à des foyers. Ce dernier cas est celui qui a été étudié sur les lieux mêmes par l'Association. Il est difficile de ne pas reconnaître en présence de ces faits qu'il y a une relation de temps entre les foyers et les sépultures. »

D'autre part M. de Lubac écrivait dans la *Revue de France* : « La consécration officielle des résultats obtenus n'a été faite que

lors de la visite à Solutré par les membres du Congrès de Lyon. Là, devant un public de plus de deux cents personnes appartenant au monde scientifique, MM. de Quatrefages et Broca ont mis au jour un squelette dont la relation avec le foyer quaternaire n'était pas douteuse. Aussi le lendemain, dans une conférence publique, M. le docteur Broca a proclamé comme indiscutable le fait de l'ensevelissement des Solutréens dans leurs foyers domestiques. »

Pourquoi M. de Mortillet a-t-il modifié ses idées premières sur les sépultures de Solutré ? Il nous apprend qu'il a fait de nouvelles recherches *à froid*, sans parti pris, sans idées préconçues, simplement pour arriver à la connaissance de la vérité. Y aurait-il indiscretion à demander à M. de Mortillet quelle a été la nature de ses recherches ? A-t-il fait des fouilles à Solutré ? Nous habitons Solutré depuis les premiers jours de l'année 1874, et nous pouvons affirmer que depuis cette époque M. de Mortillet n'a fait pratiquer aucune fouille dans cette localité. C'était là cependant qu'il fallait faire des recherches s'il avait voulu baser sur des faits sa théorie nouvelle. Mais dire, que parce qu'on a constaté nulle part d'une manière certaine une sépulture intentionnelle paléolithique, assertion parfaitement contestable, il n'y en a pas à Solutré, c'est dépasser le but, c'est forcer la conclusion. La plupart des stations de l'époque dite solutréenne sont situées dans des grottes et abris sous roche, la station de Solutré au contraire est située en plein air : est-ce à dire pour cela qu'elle ne soit point de la même époque que les autres ! Dans l'intérieur de l'Afrique beaucoup de peuplades n'enterrent pas leurs morts, elles transportent le cadavre dans la forêt où il devient la proie des bêtes féroces. Cependant il se trouve quelques tribus qui ensevelissent avec soin les dépouilles de leurs parents défunts et souvent dans l'intérieur de la case qui les a abrités pendant leur vie. Ces peuplades ne sont-elles point pour cela contemporaines ?

Les sépultures à Solutré sont un fait, or c'est surtout en matière de science que le fait prime l'hypothèse. C'est du moins notre conviction.

## DISCUSSION

M. Chantre ne partage pas toutes les opinions émises tant par M. Ducrost que par M. de Mortillet. Il pense qu'avant d'étudier les crânes qui ont été trouvés dans ce gisement, il importe de spécifier quels sont ceux qui viennent des couches remaniées et ceux qui appartiennent sûrement au quaternaire. M. de Mortillet n'a peut-être pas tort lorsqu'il dit qu'un grand désordre règne à Solutré; mais on ne peut être de son avis lorsqu'il nie l'existence de crânes quaternaires. La Société, d'ailleurs, pourrait facilement se rendre compte des faits en visitant le gisement.

M. le Président relève les dernières paroles de M. Chantre, touchant l'excursion que l'on pourrait faire à Solutré.

M. Chantre répond qu'il est tout à la disposition de la Société. M. l'abbé Ducrost, de son côté, pourra préparer des fouilles pour le jour indiqué.

## RAPPORT DU TRÉSORIER POUR 1887

Recettes.		Dépenses.	
En caisse . . . . .	88 18	Payés aux imprimeurs.	1289 »
Cotisations. . . . .	1231 »	A payer aux —	300 »
Diplômes . . . . .	60 »	Affranchissement des	
Subvention du Con-		convocations et des	
seil général. . . . .	300 »	volumes. . . . .	37 95
Intérêt des sommes		Recouvrements . . . . .	13 »
déposées. . . . .	72 68	A l'appariteur. . . . .	40 »
		Gaz. . . . .	8 »
		En caisse . . . . .	63 91
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>1751 86</b>	<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>1751 86</b>

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'UN DES SECRÉTAIRES : A. RICHE.